

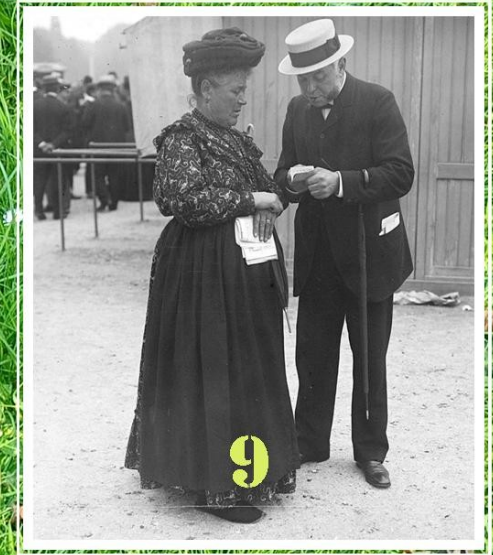


105 - MAISON-LAFFITTE. Juge à l'Ar. ND Phot.



1900, la face cachée de l'hippodrome

SOMMAIRE



**OÙ
QU'IL
EST ?**



LES BONNETEURS

Ces "*magiciens*" de rue manipulent trois gobelets ou trois cartes pour plumer les passants.

Historiquement, les hippodromes et les abords des champs de courses ont toujours été des lieux de prédilection pour ce genre d'arnaque (*on le voit d'ailleurs dans de vieux films comme Le Gentleman d'Epsom avec Jean Gabin*).

Le "*Baron*" est la personne que vous voyez gagner 50 € ou 100 € devant vous. Il est un complice. Son rôle est de vous faire croire que c'est facile.

Le *manipulateur* utilise des techniques de prestidigitation (souvent une carte "pliée" ou un palming de la balle) qui font que l'objet n'est jamais sous le gobelet que vous avez choisi au moment où il le soulève.

Souvent, pendant que vous êtes concentré sur le jeu, des complices (pickpockets) en profitent pour vider vos poches.



« SUIVEZ bien les cartes, — la voilà l'as de cœur, — vous la voyez encore, — vous la voyez toujours, — regardez-la bien, — et maintenant... où'squ'elle est l'as de cœur ? »

« Il y a toujours un louis à celui qui *la* trouve. »

« Allons, misez, on accepte de cent sous à mille francs. »

Ainsi s'exprime un individu, aux allures louches, bien connu des habitués des champs de courses.

On le rencontre à l'entrée et à la sortie des hippodromes, dans les trains spéciaux de courses, soit à l'aller, soit au retour, mais son travail se borne là.

Ce que disent les allumettes

sur le frottoir :



DÉSIR ARDENT

hors la boîte :

ESPOIR .



deux seules
en boîte :

c'est

BONHEUR
ASSURÉ .

mise en boîte :

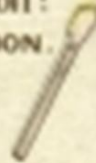
CONTRARIÉTÉ .



En carré :
AMUSEMENTS,
PARTIE À QUATRE
etc.

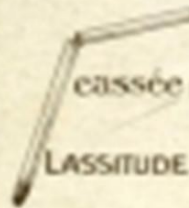
en ignition :

PASSION .



cassée :

LASSITUDE .



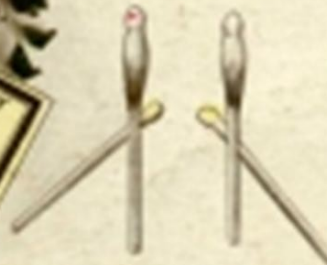
j'enflamme
BONHEUR PROCHAIN

Jonchées :

TÉMOIGNAGE D'AFFECTION



VISITES AMICALES



RENCONTRE
AGRÉABLE



ÉCHANGE
de
OVLITES



Taillée
en
cure-dents.
TRISTE
DÉCOURAGEMENT



LES ALLUMETTES

Depuis la loi du 21 décembre 1872, l'État français détient le monopole de la fabrication et de la vente des allumettes.

En 1900, une boîte d'allumettes coûte généralement « 1 sou » (*1 rond*) 5 centimes

L'allumette est un produit de première nécessité absolue (chauffage au bois/charbon, éclairage au gaz, lampes à pétrole, tabac).

On trouve principalement deux technologies :

Les allumettes amorphes (de sûreté) : Les célèbres "*Suédoises*" ne s'enflamment que par frottement sur un grattoir spécifique.

Les allumettes au phosphore : Très communes mais dangereuses.

Les bougies sont de petites allumettes en cire, très élégantes

Production annuelle : Environ 30 à 40 milliards de tiges



LES VENDEURS

À la Belle Époque, les hippodromes ne sont pas seulement le temple du jeu et de l'élégance ; ce sont des zones de non-droit fiscal où pullulent les petits trafics. La vente d'allumettes de contrebande y est particulièrement florissante pour des raisons stratégiques et pratiques. Voici pourquoi les champs de courses étaient les lieux de prédilection des "fraudeurs au sou » Les hippodromes rassemblent une foule immense de parieurs. À l'époque, fumer est indissociable de l'attente entre deux courses.



Le Marchand d'allumettes de contrebande - Rien de la Régie -

Les parieurs aisés (en tribune) détestent les allumettes de l'État qui font de la fumée, sentent mauvais et s'éteignent au moindre vent.

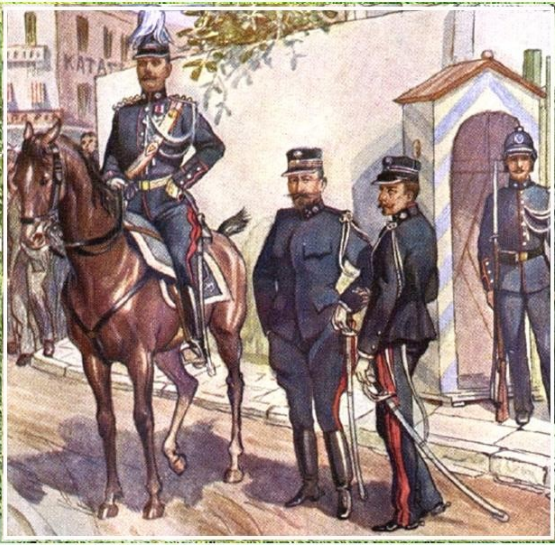
Ils préfèrent la "Suédoise". Les vendeurs à la sauvette les proposent, de contrebande (souvent belges) appelées "amorphes". Elles s'allument d'un coup sec, résistent mieux au vent et ne ruinent pas l'arôme d'un cigare coûteux.

Le déguisement : Le vendeur porte souvent une large blouse ou un manteau à multiples poches intérieures.

La vente "au déballé" le vendeur de contrebande circule entre les pelouses. Il ne crie pas sa marchandise ; il propose du feu et murmure simplement : "*Des bonnes, Monsieur ?*".

Alors que la boîte officielle est à 1 sou, la clandestine est vendue au même prix, voire un peu plus cher (2 sous) en raison de sa qualité supérieure. Le bénéfice est net car elles sont achetées une fraction de centime à la frontière.

PANDORES ET GABELOUS



En 1900, la contrebande d'allumettes étrangères (souvent belges ou allemandes) était un véritable sport national. Les allumettes de l'État français avaient la réputation d'être de piètre qualité et de rater souvent leur allumage. Les douaniers et agents des contributions indirectes effectuent parfois des rafles sur les champs de courses.

En cas d'alerte, les vendeurs jettent leurs boîtes dans l'herbe ou sous les bancs. Le public a une sympathie naturelle pour le petit fraudeur contre l'État "voleur".

Souvent, la vente d'allumettes est le produit d'appel. Le vendeur propose sous le manteau du tabac de la frontière (plus fort ou mieux coupé que le tabac gris de la Régie). L'allumette est le petit plus indispensable pour conclure la vente.

En 1900, la répression s'accroît car l'État réalise que ce manque à gagner sur les hippodromes se chiffre en dizaines de milliers de francs chaque dimanche de Grand Prix.



LA GUERRE PMU CONTRE CLANDESTINS



LES BOOK...



En 1891, une loi a, théoriquement, interdit les bookmakers en France pour favoriser le Pari Mutuel jugé plus moral car une partie des prélèvements va à l'agriculture.

Mais en 1900, ils sont toujours là, figure incontournable des pelouses.

A Maisons-Laffitte, soit tolérés par les autorités, soit sous forme de "cercles" privés, les bookmakers continuent de sévir,

Si vous vous promeniez près de la ligne droite de 2 000 mètres, vous les reconnaîtrez facilement : haut-de-forme ou chapeau melon, sacoche en cuir imposante portée en bandoulière, jumelles autour du cou pour suivre le passage au poteau (*à l'époque, pas d'écran géant !*). Certaines femmes exercent également cette activité.

Installés sur des escabeaux, avec de grands carnets et des ardoises où ils inscrivent les noms des chevaux à la craie.

C'est un spectacle de cris, de gestes et de négociation directe

LES PARIS LÉGAUX ... & LES AUTRES

MAISONS-LAFFITTE. Les Courses, devant l'Affichage.



À cette période, le paysage du pari est un champ de bataille entre deux systèmes : bookmakers et Pari Mutuel.

Contrairement au système mutuel, le "*bookie*" propose une cote fixe.

Le principe : Vous pariez 10 francs à une cote de 5 contre 1. Si le cheval gagne, le bookmaker vous rend 50 f., peu importe si tout le monde a misé sur ce cheval après vous.

Le parieur sérieux préfère souvent le bookmaker au guichet du Pari Mutuel pour deux raisons :

La connaissance du gain : on sait exactement ce qu'on va toucher dès que le ticket est en poche.

L'anonymat et le crédit : Avec un bookmaker, on peut parfois parier "à la parole" si on est un habitué, ce que la machine du PMU ne permet pas.

LES "BOOKMAKERS DE L'AVENUE"

À Maisons-Laffitte, les cafés de l'avenue Longueuil sont remplis de courtiers qui prennent des paris clandestinement pour le compte de gros parieurs parisiens.

ELEGANCE... ET...



VITRINE DE LA MODE



À la Belle Époque, l'hippodrome de Maisons n'était pas seulement un temple du galop, mais le théâtre à ciel ouvert d'une parade sociale codifiée où les « Élégantes » de la haute société côtoyaient les célèbres « Demi-mondaines ».

Un "Catwalk" avant l'heure

Bien avant l'invention des défilés de mode modernes, les champs de courses étaient les véritables podiums de Paris. À Maisons-Laffitte, les couturiers (comme **Paquin** ou **Doucet**) envoyaient des mannequins - appelées alors trottins - porter leurs dernières créations pour susciter l'envie parmi les spectatrices.

On y arborait la silhouette en « S », des chapeaux monumentaux ornés de plumes d'autruche, et des ombrelles de dentelle.

L'enjeu était d'être vue et photographiée par la presse mondaine comme Le Figaro.

UN DUEL DE STYLE

Inauguré dans sa forme moderne vers 1878 par Joseph Oller, l'hippodrome de Maisons-Laffitte se distinguait par sa célèbre piste en ligne droite de 2.000 mètres permettant aux spectateurs de voir les chevaux sur une distance prolongeant le spectacle.

Le « *train des courses* » permettait à toute la société parisienne de quitter la capitale pour une journée au vert dans le parc, créant une ambiance de garden-party permanente durant la saison.

Les tribunes monumentales renforcent le prestige du lieu comme rendez-vous incontournable du calendrier mondain.

L'hippodrome était l'un des rares lieux où le « MONDE » (l'aristocratie et la haute bourgeoisie) et le « DEMI-MONDE » (les courtisanes de luxe et femmes entretenues) se croisaient physiquement, bien que séparés par des barrières invisibles.



Les « Elégantes » incarnaient la respectabilité. Leur chic était souvent plus sobre, axé sur la distinction et le rang.

Les « Demi-mondaines » comme Liane de Pougy ou La Belle Otero surnommées les « *Grandes Horizontales* » - des icônes - utilisaient les courses pour afficher leur fortune et leur pouvoir de séduction.

Leurs tenues, souvent plus audacieuses et plus chères, étaient les plus commentées. Elles occupaient les loges les plus en vue, financées par de riches protecteurs.



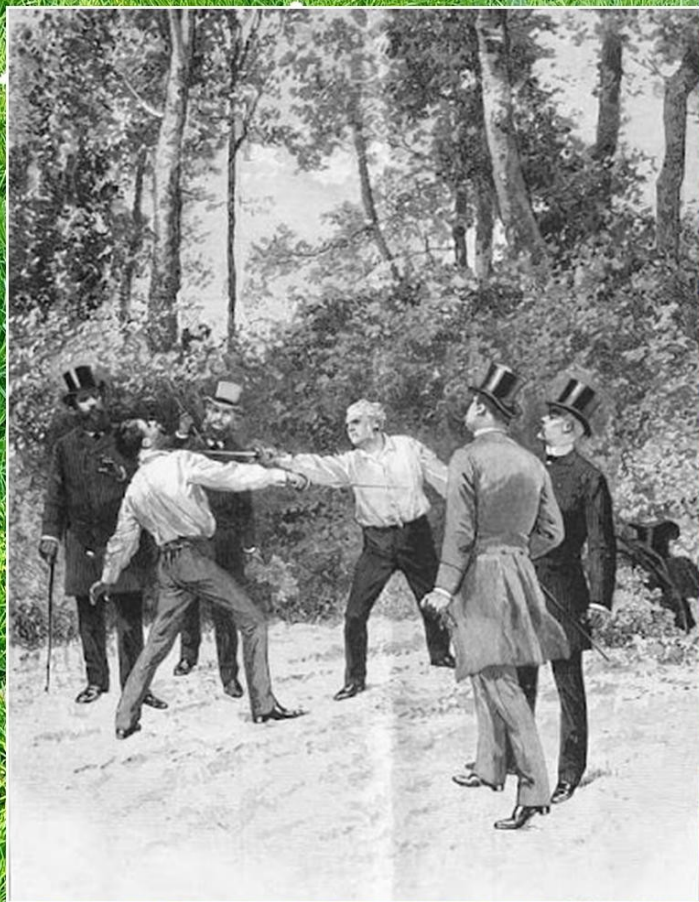
POUR L'HONNEUR



Mardi dernier 25 janvier, dans l'après-midi, c'était un duel, survenu au Champ de courses, qui venait à son tour jeter l'émoi dans notre localité, tant à raison de la personnalité des combattants que de l'issue même du combat, fatal aux deux adversaires, chacun d'eux ayant été blessé. Narrons en deux mots la chose, déjà publiée par certains de nos confrères.

A la suite d'une discussion d'ordre intime, disent les uns, politique, disent les autres, une rencontre ayant été jugée inévitable entre les partenaires, à 3 heures de l'après-midi arrivaient dans l'enceinte du pesage du Champ de courses, d'un côté M. Jacques de Brémond, turfiste très connu à Maisons, assisté de ses deux témoins, MM. Emile Deschamps et Maurice de Gheest, avec le docteur Brodier; de l'autre M. Pierre Perrier et deux de ses amis, MM. Elie de Noailles, lieutenant de dragons à Versailles, et Dildscheider, capitaine de dragons à Vincennes, accompagnés du docteur Redard, médecin en chef des Chemins de fer de l'Etat.

Les préparatifs du duel faits en un clin d'œil, le « Allez, Messieurs! », était à peine prononcé que les adversaires se touchaient tous deux, M. de Brémond tombant sur le sol, atteint à la partie supérieure et latérale droite du thorax d'une plaie pénétrante intéressant le sommet du poumon, M. Perrier blessé plus légèrement à la hauteur de la quatrième côte.



POURQUOI MAISONS ?

À la Belle Époque, Maisons-Laffitte n'était pas seulement la "Cité du Cheval", c'était aussi un terrain de prédilection pour les affaires d'honneur. La concentration de propriétaires d'écuries, de jockeys, de la haute société et d'officiers favorisait ces frictions. Bien que ce duel de M. de Brémond d'Ars reste l'un des plus documentés en raison de la notoriété des protagonistes, d'autres rencontres ont marqué la chronique.

Maisons-Laffitte faisait partie d'un "triangle d'or" du duel avec Le Vésinet et Saint-Germain.

Après s'être serré la main sur le terrain, M. Perrier, aidé de ses deux témoins, a regagné son domicile, 103, rue Miromesnil, à Paris, du temps qu'on relevait M. de Brémond et qu'on le couchait au Pavillon du pesage, où le D^r Redard lui prodigua aussitôt ses soins, interdisant toute communication avec lui, de crainte d'hémorragie interne. C'est là que le blessé est demeuré depuis, sans que du reste les accidents redoutés se soient produits, et le 26, vendredi dernier, le docteur Redard pouvait rédiger le bulletin ci-après :

« Etat extrêmement satisfaisant. Pas de fièvre, pas de complications pleuro-pulmonaires.

« D^r REDARD. »

Sous peu, dès que tout danger sera jugé écarté, M. de Brémond sera transporté à son domicile, à Paris, 44, rue de Messine, où déjà nombre d'amis et d'habitues du turf se sont fait inscrire.

Quant à M. Pierre Perrier, il en sera quitte pour plusieurs jours de chambre, sa blessure ne présentant aucun caractère de gravité.

Nous croyons savoir que le Parquet fait procéder à une enquête sur cette affaire, pour laquelle on a redouté un instant issue tragique; appréhension qui très heureusement ne s'est pas réalisée.

Mardi dernier 25 janvier, dans l'après-midi, c'était un duel, survenu au Champ de courses, qui venait à son tour jeter l'émoi dans notre localité, tant à raison de la personnalité des combattants que de l'issue même du combat, fatal aux deux adversaires, chacun d'eux ayant été blessé. Narrons en deux mots la chose, déjà publiée par certains de nos confrères.

A la suite d'une discussion d'ordre intime, disent les uns, politique, disent les autres, une rencontre ayant été jugée inévitable entre les partenaires, à 3 heures de l'après-midi arrivaient dans l'enceinte du pesage du Champ de courses, d'un côté M. Jacques de Brémond, turfiste très connu à Maisons, assisté de ses deux témoins, MM. Emile Deschamps et Maurice de Gheest, avec le docteur Brodier; de l'autre M. Pierre Perrier et deux de ses amis, MM. Elie de Noailles, lieutenant de dragons à Versailles, et Dildscheider, capitaine de dragons à Vincennes, accompagnés du docteur Redard, médecin en chef des Chemins de fer de l'Etat.

Les préparatifs du duel faits en un clin d'œil, le « Allez, Messieurs! », était à peine prononcé que les adversaires se touchaient tous deux, M. de Brémond tombant sur le sol, atteint à la partie supérieure et latérale droite du thorax d'une plaie pénétrante intéressant le sommet du poumon, M. Perrier blessé plus légèrement à la hauteur de la quatrième côte.

Après s'être serré la main sur le terrain, M. Perrier, aidé de ses deux témoins, a regagné son domicile, 103, rue Miromesnil, à Paris, du temps qu'on relevait M. de Brémond et qu'on le couchait au Pavillon du pesage, où le D^r Redard lui prodigua aussitôt ses soins, interdisant toute communication avec lui, de crainte d'hémorragie interne. C'est là que le blessé est demeuré depuis, sans que du reste les accidents redoutés se soient produits, et le 26, vendredi dernier, le docteur Redard pouvait rédiger le bulletin ci-après :

« Etat extrêmement satisfaisant. Pas de fièvre, pas de complications pleuro-pulmonaires. »

« D^r REDARD. »

Sous peu, dès que tout danger sera jugé écarté, M. de Brémond sera transporté à son domicile, à Paris, 44, rue de Messine, où déjà nombre d'amis et d'habitues du turf se sont fait inscrire.

Quant à M. Pierre Perrier, il en sera quitte pour plusieurs jours de chambre, sa blessure ne présentant aucun caractère de gravité.

Nous croyons savoir que le Parquet fait procéder à une enquête sur cette affaire, pour laquelle on a redouté un instant issue tragique; appréhension qui très heureusement ne s'est pas réalisée.

A bientôt !



Gérard Finet, mars 2026

